

MAIRIE DE LACHELLE

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du Vendredi 25 Novembre 2016

Etaient présents : Messieurs SERET - CHARNOTET - ESCANDE - MAYEUR- RENAULT- GUIDET

Mesdames STERLIN - TENART - DREVEAU - MINARD

Absents excusés : M. LOUVET – Madame PIHEN

Secrétaire de séance : Mme MARTIS

Ordre du jour :

- **Espace Durand**
 - o Point travaux – Demande de subvention
 - o MAM Projet de convention
- **Environnement**
 - o Formation Laurent Grognet – Compostage – Choix d'un référent (délibération)
- **Don**
 - o M. Chocraux

La séance du conseil municipal démarre à 20h30.

Monsieur Le Maire évoque l'ordre du jour de cette réunion et ajoute qu'il a reçu le 24/11/2016 la démission de Mme M.Mestais.

M. Le Maire présente le rapport financier ainsi que les différents plans relatifs au projet d'aménagement de l'espace Durand. Compte-tenu de cet investissement de 550.000 € il est nécessaire de soumettre les demandes de subvention pour l'année 2017, à savoir :

- Conseil Départemental au taux de 34 % soit un montant de 183.870.06 €
- L'état par la DETR au taux de 15% plafonné à une dépense de 150.000 € soit 67.500 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces demandes de subvention.

Pour ce qui concerne le projet de construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles, Monsieur le Maire informe le Conseil de la possibilité d'étudier la mise en place d'un bail emphytéotique avec les personnes porteuses de ce projet.

En effet, ces personnes pourraient financer l'investissement et la Commune apporterait le foncier.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil d'étudier plus en détails cette solution en interrogeant les personnes compétentes des services de l'Arc ainsi que le notaire de la Commune.

Le Conseil donne un avis favorable à cette demande.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu un don de 600 € de la part de M. Chocreau en contrepartie de l'exploitation à titre précaire des terres de la Commune sur le territoire de Baugy.

Dans le cadre de la gestion des déchets, il a été proposé par l'ARC une formation à notre agent municipal sur le thème du compostage. Afin de mener à bien cette formation, il est nécessaire de nommer un référent qui sera en charge du bon suivi du dossier.

Ces déchets concernent dans un premier temps l'ensemble des déchets verts du cimetière qui seront à déposer dans le composteur qui sera mis à la disposition du public sur place.

Le référent est M. JC.Escande qui s'est porté volontaire pour encadrer cette démarche environnementale.

Monsieur le Maire précise que les Vœux de la municipalité se dérouleront le samedi 21 Janvier 2017 à 18h30.

A propos des manifestations municipales Monsieur Renault fait état de la nécessité que chacun des membres du Conseil puisse se rendre, dans la mesure du possible, disponible pour aider à l'organisation des différents événements.

L'effectif de la Commission est de plus en plus restreint suite à différents départs et démissions.

Mme Sterlin demande à ce que l'on sollicite plus souvent les personnes du village qui peut-être n'osent pas toujours se proposer.

Monsieur le Maire propose de passer une communication dans le village afin de recenser l'ensemble des bonnes volontés.

M.Charnotet remercie la Commune au nom de la compagnie d'Arc de Rémy, pour le prêt de la salle des sports lors de l'organisation de la journée du 13 Novembre où 124 archers se sont réunis ainsi que pour les lots offerts par la Commune.

Il signale également une intrusion dans la salle durant la nuit, sans conséquence mais néanmoins inquiétante quant à la sécurité de nos installations. De même des véhicules ont été observés sur le fond de la vallée.

Le Conseil est tout à fait unanime pour condamner ces actes et n'hésitera plus à porter plainte pour toute nouvelle tentative d'effraction. Les moyens de détection sont disponibles et seront mis à la disposition de la Gendarmerie pour apporter les évidences au dossier.

Un débat s'installe autour des multiples actes d'incivilité et de la nécessité d'organiser une vidéo-protection de certains lieux. Il sera donc procéder à la mise en place de moyens supplémentaires.

M.Escande précise que c'est le seul moyen pour faire baisser ces actes d'incivilité. Il précise qu'il serait bon de faire un marquage au sol pour organiser le stationnement sur la place. Ce marquage n'est pas prévu car le revêtement ne s'y prête pas. Les horaires d'Allotic ne sont pas connus et c'est dommage.

Monsieur le Maire regrette que les flyers Allotic reçus de l'ARC n'aient pas été distribués en porte à porte.

Cela sera réparé et distribué prochainement à l'ensemble de la population, c'est un moyen simple de pouvoir se rendre à Compiègne moyennant une faible participation.

Mme Dreveau s'excuse de ne pas avoir pu aider à la distribution des sacs.

M.Mayeur précise que l'Harmonie de Jaux se produira le 11 Décembre à la salle des sports de Lachelle sur le thème des dessins animés en collaboration avec les enfants de l'Ecole. M.le Maire précise que cela fait suite à la demande de M.Bonnet.

Mme Sterlin propose que la toiture de l'Ecole aurait besoin d'un démoissage et que les platanes sont à élaguer.

M.Renault se félicite de la bonne ambiance lors de la soirée Beaujolais avec une très bonne animation et remercie toutes les personnes qui ont aidé spontanément à l'organisation sur place

Mme Ténart rend compte de la collecte suite à la distribution des brioches, de la soirée Halloween ainsi que du repas des anciens. Le déplacement au marché de Noël d'Arras sera complété par la visite du musée du Louvre à Lens. Environ 30 sapins seront disposés dans la commune.

M. Guidet fait la synthèse du dernier conseil d'Ecole et précise qu'il va falloir réfléchir à l'organisation des TAP pour la rentrée 2017-2018. Une commission sera programmée en début d'année. Les effectifs sont stables mais néanmoins à risque à moyen terme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Pascal SERET

